

République Française  
Département : AVEYRON  
Arrondissement : Millau  
**Commune de LA BASTIDE PRADINES**

Séance du mardi 11 mars 2025

Délibération N° DE\_005\_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	9
Date de la convocation : 04/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures 45, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil municipal de la mairie), sous la présidence de YVES MALRIC.

Présents : YVES MALRIC, SERGE ARNAL, PHILIPPE VALDEYRON, ANNE MARIE MAILHE, BASTIEN GIACOBBI, MAGALI COMBY, JEAN PIERRE ROMIER, ANGELE BOUSQUET, JULIE CRISTOL épouse FRAISSE

Représentés :

Absents et Excusés : FRANCOIS COMBY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MAGALI COMBY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie**

Le conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5511-1 ;

**Vu** les statuts d'Aveyron Ingénierie tels qu'adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 05/11/2024 ci-annexés ;

**Considérant** l'évolution des statuts d'Aveyron Ingénierie, notamment sur les points suivants :

- Simplifications administratives avec les adhérents,
- Composition du Conseil d'Administration ;

DE\_005\_2025

Date de transmission de l'acte: 17/03/2025  
Date de réception de l'AR: 07/03/2025

012-211200225-DE\_005\_2025-DE  
A G E D I

- Attributions du Conseil d'Administration
- Rôle du directeur d'agence
- Commission de travail thématiques entre élus.

**Considérant** que l'approbation de ces nouveaux statuts implique aujourd'hui une validation par l'assemblée délibérante, afin de rendre effective l'adhésion de la commune de La Bastide Pradines à Aveyron Ingénierie dans le cadre des nouveaux statuts de l'agence et permettre ainsi à Aveyron Ingénierie de poursuivre son accompagnement auprès de notre structure.

**Après en avoir délibéré :**

- **Approuve** les statuts de l'Agence technique départementale Aveyron Ingénierie tels qu'annexés à la présente délibération ;
- **Autorise** le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

YVES MALRIC  
Président de séance

MAGALI COMBY  
Secrétaire de séance

DE\_005\_2025

Date de transmission de l'acte: 17/03/2025

Date de réception de l'AR: 17/03/2025

012-211200225-DE\_005\_2025-DE

A G E D I